

	<b>Lycée Professionnel</b> 800 Route de l'Hermitage 70110 VILLERSEXEL Tél : 03.84.20.50.40 Courriel : <a href="mailto:notredame.villersexel@scolafc.org">notredame.villersexel@scolafc.org</a>	Nom et Prénom de l'élève : ..... Date : .....
---	--	---

## PROPOSITION DE PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

**Classe : CAP 1 Accompagnant Educatif Petite Enfance**

- PFMP N°1 : du lundi 16 janvier au vendredi 03 février 2023
- PFMP N°2 : du lundi 05 juin au vendredi 30 juin 2023

➤ **Renseignements à fournir pour l'acceptation du stage :**

Nom du Directeur	
Nom du Responsable du stagiaire	
Numéro de téléphone	
Adresse électronique	
Nom et adresse de la structure  <div style="text-align: right;">           Rue            Code Postal            Ville         </div>	Cachet obligatoire de la structure d'accueil

➤ **Documents à fournir, si besoin, pour la structure d'accueil :**

- un certificat médical de moins de 2 mois,     une attestation d'assurance scolaire
- autre ( précisez ) .....

Autres informations utiles :

**Attention** : pour valider la période de formation, une durée de **32 heures** par semaine est obligatoire.

Les stagiaires doivent **obligatoirement** :

- réaliser les deux périodes dans une structure qui accueille des enfants de 3 à 6 ans.
- réaliser de l'entretien des locaux (notation pour l'examen).

Cocher les activités qui seront proposées au stagiaire :

Soins d'hygiène et confort de l'enfant	Activités éducatives et de loisirs	Découverte des différents projets (école, pédagogique, PAI, PPS...)	Service des <b>repas et collations</b>	Entretien des locaux et des équipements

- Proposition acceptée par l'équipe enseignante du lycée professionnel
- Proposition refusée par l'équipe enseignante du lycée professionnel



**Lycée Professionnel**  
 800 Route de l'Hermitage  
 70110 VILLERSEXEL  
 Tél : 03.84.20.50.40  
 Courriel : [notredame.villersexel@scolafc.org](mailto:notredame.villersexel@scolafc.org)

Nom et Prénom de l'élève :  
 .....  
 Date : .....

Le 04 avril 2022

## CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) année scolaire 2022-2023

<b>Durée :</b>	<b>En 1<sup>ère</sup> année : 7 semaines</b> Soit un période de 3 semaines et une de 4 semaines consécutives			
<b>Périodes :</b>	<u>Période 1 :</u> du lundi 16 janvier au vendredi 03 février 2023	<u>Période 2 :</u> du lundi 05 juin au vendredi 30 juin 2023		
<b>Activités :</b>	<p style="text-align: center;">Au sein d'une équipe,</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; border-right: 1px dashed black; vertical-align: top;"> <p>➤ <b>Participation aux activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● de soins d'hygiène corporelle et de confort de l'enfant,</li> <li>● de préparation et d'animation des activités éducatives et de loisirs,</li> <li>● d'aménagement et d'entretien des espaces de vie,</li> <li>● de préparation et de service des repas et des collations.</li> </ul> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>➤ <b>Découverte des différents projets : école, pédagogique, PAI, PPS...</b></p> </td> </tr> </table> <p style="text-align: right;">Les activités proposées sont réalisées <b>sous la responsabilité du tuteur</b> avec un degré d'autonomie variable, suivant son appréciation.</p>		<p>➤ <b>Participation aux activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● de soins d'hygiène corporelle et de confort de l'enfant,</li> <li>● de préparation et d'animation des activités éducatives et de loisirs,</li> <li>● d'aménagement et d'entretien des espaces de vie,</li> <li>● de préparation et de service des repas et des collations.</li> </ul>	<p>➤ <b>Découverte des différents projets : école, pédagogique, PAI, PPS...</b></p>
<p>➤ <b>Participation aux activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● de soins d'hygiène corporelle et de confort de l'enfant,</li> <li>● de préparation et d'animation des activités éducatives et de loisirs,</li> <li>● d'aménagement et d'entretien des espaces de vie,</li> <li>● de préparation et de service des repas et des collations.</li> </ul>	<p>➤ <b>Découverte des différents projets : école, pédagogique, PAI, PPS...</b></p>			
<b>Lieux :</b>	<p><b>De 3 à 6 ans :</b>          École maternelle          Accueil périscolaire          Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)          Jardin d'enfants</p>			
<p>La durée <u>hebdomadaire</u> des PFMP doit être de <b>32 heures minimum</b>.          Les stagiaires doivent <b>obligatoirement</b> réaliser les <b>deux périodes</b> dans une structure qui accueille des enfants de 3 à 6 ans.</p>				

Le lycéen donne la **proposition** de formation à structure d'accueil qui la complète.  
 Puis l'équipe du Lycée Professionnel examine cette proposition et fait parvenir à la structure d'accueil la **convention** pour la période de formation.

Pour l'équipe pédagogique  
 Eric GODEY